



Consultants & Conseils

Pierre Deval, avocat associé chez **Veil Jourde** et spécialiste des fusions et acquisitions, a conseillé **Jacquet Metals** dans l'accord qui vient d'être signé avec **IMS**, l'un des poids lourds européens de la distribution d'aciers spéciaux. Au terme d'une intense bataille, les deux parties viennent de s'entendre pour que **Jacquet Metals**, nouvel actionnaire d'**IMS** à hauteur de 33% du capital, occupe un tiers des sièges du conseil de surveillance, dont la composition sera étendue de quatre à neuf membres. Le PDG **Eric Jacquet** s'était également adjoint les conseils d'**Image Sept**, l'agence de communication d'**Anne Méaux**, et de **Jean-Marie Messier** pour les questions financières. En face, **IMS** était conseillé par la banque d'affaires **Rothschild & C^{ie}**, le conseil en communication **Brunswick Group** et M^e **Patrick Bonvarlet**, associé chez **Freshfields Bruckhaus Deringer**.

Yves René Guillou Avocats travaille sur un contrat d'externalisation de la restauration collective du ministère de la défense. L'économat des armées, qui pour des raisons budgétaires souhaite fermer l'ensemble des cuisines militaires, a confié à ce cabinet spécialisé dans le droit public le soin de peaufiner l'appel d'offres. Celui-ci pourrait prendre la forme d'une délégation de service public.

Aline Jacquet Duval, avocate associée au sein du cabinet **Foucaud, Tchekhoff, Pochet & Associés**, préside un groupe de travail sur le thème de la rémunération des dirigeants d'entreprise pour le compte du réseau patronal **Entreprise & progrès**. La réflexion devrait déboucher sur un énoncé de principes d'ici la fin du mois de juin. Avocate au **Barreau de Paris**, spécialiste du droit social, Aline Jacquet Duval a notamment exercé plusieurs années en tant que responsable des ressources humaines (groupes **SCAC** et **FNAC**).

■ SVP assure l'après-vente de la LME

Le service d'expertise téléphonique SVP est très sollicité sur la réforme des délais de paiement qui perturbe la trésorerie des entreprises.

Spécialisé dans l'assistance téléphonique réservée aux professionnels, le groupe **SVP** - détenu à 85% par **Société générale capital Europe** - est un observateur privilégié de l'application des réformes sur le terrain. Quand une réforme coince, les appels explosent ; de même quand elle est mal comprise ou trop complexe. Ainsi la loi TEPA avait provoqué un record d'affluence à 3 000 appels par jour. Le grand sujet de préoccupation du moment, à en croire le relevé des questions les plus fréquentes que *La Lettre A* a pu consulter, réside dans la réforme des délais de paiement.

Sur une moyenne de 2 200 appels quotidiens, un cinquième environ est consacré aux questions posées par la loi de modernisation de l'économie (LME). De nombreuses entreprises s'inquiètent de devoir réduire les délais de paiement à soixante jours depuis le 1^{er} janvier alors que plusieurs secteurs bénéficient de dérogation (c'est le cas du jouet, du bricolage, des grossistes en matériel électronique, du bâtiment et du sanitaire-chauffage). Signe que la trésorerie est un sujet de préoccupation majeur, les interrogations sur le paiement différé des cotisations sociales, ainsi que celles relatives au risque client et à la solvabilité des fournisseurs figurent également en tête des questions les plus posées. Dirigé par **Olivier Lenormand**, SVP revendique 30 000 clients au sein de 7 000 organismes. Le groupe est très présent auprès des grosses PME, des collectivités territoriales et des professions du conseil.

■ La DFCG mise sur le Networking

En lançant sa première université d'été, l'Association des directeurs financiers et des contrôleurs de gestion mise sur l'effet réseau pour mieux affronter la crise.

Bien qu'enchaînant les conférences, les séances de formation et les petits-déjeuners/débats, **l'Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFCG)** s'est rendue compte, avec la crise, qu'il lui manquait un événement moins cadré, plus décontracté et mettant l'accent sur l'échange de bonnes pratiques et la collecte de cartes de visite. Une université d'été, donc. L'événement, dont la 1^{re} édition se tiendra le 23 juin à **l'Université Dauphine-Paris**, est appelé à être reconduit chaque année, dont un an sur deux en province.

Parmi les thématiques abordées cette année, l'accent a été mis sur la "performance", un terme assez vague pour que chacun y trouve son compte. Pas la crise, les participants en parleront bien assez par eux-mêmes. Les organisateurs, qui pensent attirer 200 participants cette année, ont tout mis sur l'effet réseau, en mêlant des parcours atypiques aux sommets de la profession. Parmi elles, interviendront notamment **André Rousset**, directeur général administration et finances d'**Entremont Alliance** ; **Clotilde Bouchet**, directrice financière d'**AXA IM** et élue fin avril présidente du DFCG Ile-de-France ; ainsi que **Michel Lamboley**, directeur général finances de **Keolis**, désigné "directeur financier de l'année" en janvier.

Deloitte va s'associer à **l'Institut du mécénat et de la solidarité (IMS)**, présidé par **Claude Bébéar**, pour la création d'un nouveau concept de mécénat en ligne. Le projet vise le lancement d'un site Internet en septembre 2009, baptisé **Mécénova**, qui offrira une plateforme de mise en relation entre les associations et les mécènes. Les associations décriront en ligne leurs projets qui pourront être consultés par les entreprises. Et l'**IMS** jouera le rôle de modérateur. Doté d'un budget de 150 000 €, **Mécénova** devrait être gratuit dans un premier temps. L'**IMS** cherche des partenaires pour boucler le budget.

Rachida Dati a prononcé devant le Congrès des notaires un discours très commenté. Aux notaires, qui veulent y voir l'enterrement de "l'acte contre-signé par avocat" proposé par la commission **Darrois**, les avocats rappellent que c'est au Parlement que la bataille va se jouer. Et que celui-ci compte plus d'avocats que de notaires...

Christophe Thévenot, président de **l'Association syndicale professionnelle d'administrateurs judiciaires (ASPJA)**, sera l'invité, le 16 juin, du cabinet **Simon Associés**. Spécialisé dans le retournement d'entreprises en difficulté, ce cabinet d'avocats organise à intervalles réguliers un Club de la presse qui permet à l'associé gérant **Jean-Charles Simon** d'échanger avec ses invités et des journalistes autour de la thématique du retournement d'entreprise.

Le CNB a dressé un rapport d'étape sur le déploiement du portail **e-barreau**, en ligne depuis 2008. En un an, près de 3 000 avocats (sur 48 000) se sont rattachés à cette plateforme électronique qui permet des échanges sécurisés entre les avocats et les tribunaux. Fait notable, les barreaux de province sont beaucoup plus avancés que les grands cabinets parisiens.